

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES  
ANIMALES PROTÉGÉES**

*Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées*

**A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom et prénom :  
ou Dénomination (pour les personnes morales) : ICF ATLANTIQUE SA D'HLM  
Nom et prénom du mandataire (le cas échéant) :  
Adresse : N° 26 Rue de Paradis – CS 20053  
Commune PARIS Cedex 10  
Code postal 75495

Nature des activités : Bailleur Social  
Qualification : SA D'HLM

**B. IDENTIFICATION DES SPÉCIMENS**

Nom scientifique Nom commun		Quantité	Description (1)
B1	Hirondelles des fenêtres	1 couple	1 nid occupé + 1 nid inoccupé relevé par la Ligue de Protection des Oiseaux, le 24 juin 2021 (voir rapport joint)
B2	Martinet Noirs		8 nids occupés relevé par la Ligue de Protection des Oiseaux, le 24 juin 2021 (voir rapport joint)
B3			
B4			
B5			

(1) Préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

Protection de la faune ou de la flore	Prévention de dommages aux forêts
Sauvetages de spécimens	Prévention de dommages aux eaux
Conservation des habitats	Prévention de dommages à la propriété
Étude écologique	Protection de la santé publique
Étude scientifique autre	Protection de la sécurité publique
Prévention de dommages à l'élevage	Motif d'intérêt public majeur
Prévention de dommages aux pêcheries	Détention en petites quantités
Prévention de dommages aux cultures	Oui > Autres Ravalement d'immeubles avec Isolation Thermique par l'Extérieur

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Afin de rénover ses immeubles du quartier « Vilvaude » de Fleury-Les-Aubrais (45), la société ICF Atlantique SA D'HLM doit réaliser des travaux de ravalement et d'Isolation Thermique par l'Extérieur de ses bâtiments.  
En amont de l'opération, ICF Atlantique a fait appel à la Ligue de Protection des Oiseaux afin de faire un recensement sur site de la faune présente.  
Lors de sa visite, le 21 juin 2021, la L.P.O. a relevé la présence de deux espèces protégées (Hirondelle des fenêtres et Martinet Noir). Certains nids occupés et d'autres détruits ont été vus par l'association tel qu'en fait état le rapport joint.  
ICF Atlantique SA d'HLM s'engage à suivre les préconisations de la L.P.O. afin que soient replacés des nids après les travaux de réfection des façades.

#### D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \*

Destruction Préciser : Enlèvement des nids présents et pose de nichoirs suivant prescriptions de la L.P.O.

Altération Préciser :

Destruction Préciser :

#### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : **Pascal THIERRY** - Responsable d'opérations ICF Atlantique, Architecte D.P.L.G.

#### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Avant 15 mars 2022 ou après fin octobre 2022 (selon le planning de chantier de l'entreprise de travaux) ou la date :

#### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Centre Val de Loire

Départements : Loiret

Cantons : Fleury-Les-Aubrais

Communes : Fleury-Les-Aubrais

#### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Oui

Préciser : Pose de nichoirs artificiels

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population concernée :

Pour l'Hirondelle des fenêtres : pose de pose de 7 nichoirs suivant préconisations de la L.P.O.

Pour le Martinet Noir : pose de pose de 16 nichoirs suivant préconisations de la L.P.O.

#### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

\* Cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à PARIS  
le 01/02/2022

Votre signature

  
**ICF ATLANTIQUE SA d'HLM**  
Siège Administratif  
26, rue de Paradis  
CS 20053  
75195 PARIS CÉDEX 10  
775 690 836 RCS TOURS